Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS
53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 19 Đamá Nínaʊ | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Print ISSN: 2617-4766
E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínaʊ

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

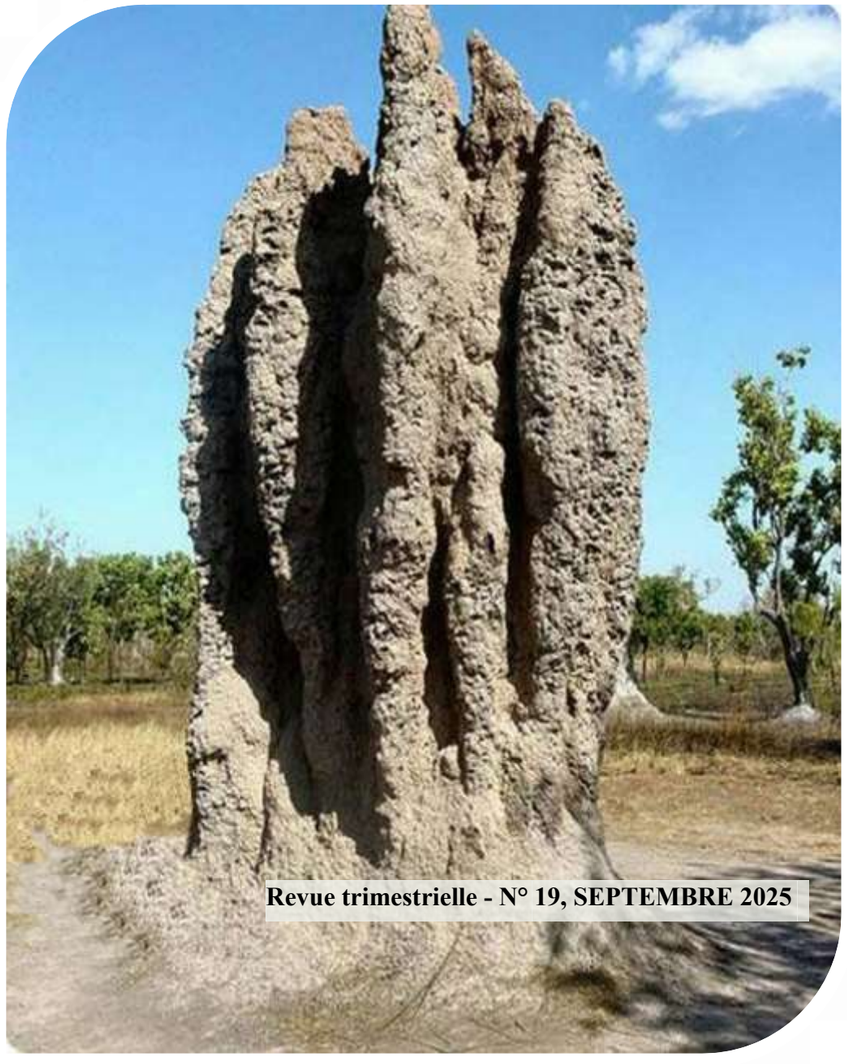

Revue trimestrielle - N° 19, SEPTEMBRE 2025

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2025)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2025 = 6.907

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : http://sjifactor.com/

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue … Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM
Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : https://revuedamaninao.net/

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;

- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**

- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés** (**Key words**)

- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.

- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion :** elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le payement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **LECTURE POÉTICO-MUSICALE DU POÈME « L'ÂME DES VENTS » EXTRAIT DE *GUEULE- TEMPÊTE* DE BOTTEY ZADI ZAOUROU -------- 10**

   AKADJÉ Aby Emmanuel, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan

2. **LINGUISTISCHE ANALYSE DER ÄHNLICHKEITEN ZWISCHEN DEN DISKURSSTRATEGIEN VON WERBESLOGANS UND SPRICHWÖRTERN ---------- 28**

   BONGBA Eppié Augustine Michaella, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

   ENIGNI Egni Stéphane Dieudonné, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

3. **GOUVERNANCE LOCALE ET RESURGENCE IDENTITAIRE DANS LES RAPPORTS IMMIGRES-IMMIGRES A L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE : CAS DE LA COMMUNE DE BANGOLO---------- 41**

   ZORO-TRA Bi Tozan, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

   DALLY Jean-François, Institut National des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)

   BODJEAN Magloire Jumeau, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

4. **LE CONTE BAOULÉ EN PAYS WALÈBO, UN FACTEUR DE RÉGULATION SOCIALE---------- 57**

   MAMADOU Dely, Université Alassane Ouattara Bouaké, (Côte d'Ivoire)

5. **FORMES ET ENJEUX DE LA REPRÉSENTATION DU BAR DANS *LE DOCKER NOIR* D'OUSMANE SEMBEÈNE ---------- 81**

   ATAKPA-CADASSOU Détangni, Université de Lomé, (Togo)

   SATRA Baguissoga, Université de Kara, (Togo)

6. **LES PROCÉDÉS DE SUBSTITUTION DANS UN TEXTE---------- 97**

   DJESSAN Bi Win, École Normale Supérieure d'Abidjan, (Côte d'Ivoire)

7. **THE RHETORIC OF DEHUMANISATION AND MORAL IMPLICATIONS IN CHARLES DICKENS' *A TALE OF TWO CITIES* ----------115**

   FOLI Yawotsè Gagnaglo, Université de Lomé, Togo

WALLA Paméssou, Université de Lomé, Togo

8. L'ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT FACE A L'EVASION FISCALE DANS LES COLONIES FRANÇAISES DE 1900 A LA VEILLE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ----------130

SILUE Gnieneferetien N., Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)

9. PAYSAGES EN CRISE. APPROCHE ECOCRITIQUE DES DYNAMIQUES IDENTITAIRES ET ECOLOGIQUES DANS *LE MONDE S'EFFONDRE* DE CHINUA ACHEBÉ ----------145

NIKIEMA Hamidou Kader Aristide, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

10. DE L'ÉCLATEMENT DES GENRES DANS LE POÈME EN PROSE OU LE RECUL DES BARRIÈRES CLASSIQUES ----------157

KANGA Hervé N'guessan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KONE Isaac Diloman, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

BAIKORO Soiliho,Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

11. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DES MEDIAS EN LIGNE EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE : ENTRE DISPARITES JURIDIQUES, PRECARITE ET STRATEGIES DE RESILIENCE ----------175

PARE Cyriaque, Institut national des sciences des sociétés / Centre national de la recherche scientifique et technologique (Burkina Faso)

12. RELATIVE APPROPRIATION DU CODE FISCAL ET INCIVISME FISCAL A COTONOU : ANALYSE DES RESSORTS SOCIAUX DE LA FAIBLE REDEVABILITE LOCALE ----------198

HOUNSA Hilaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

ABDOU Mohamed, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

SENON Sèmèvo A.A., Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

13. CHANTS DE FEMMES DIOULA DU MARCHE DE BOUAKE : ENTRE RESILIENCE ET BESOIN DE CONSERVATISME CULTUREL----------217

DEGBEH Issan, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (Côte d'Ivoire)

14. CONTRIBUTION A LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE A TOMBOUGOU DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE-D'IVOIRE, REGION DE LA BAGOUE----------230

KOFFI Kouakou Sylvain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

15. SÉMIOLECTURE DES COUPEURS DE ROUTE DANS *LES ZARAGUINAS OU LA CRIMINALITÉ ITINÉRANTE* DE DELI SAINZOUMI Nestor --------248

MOURSAL Makaye, Université de N'Djaména (Tchad)
ASGUET MAH Félix, Université de N'Djaména (Tchad)
MADJINDAYE Yambaïdjé, Université de N'Djaména (Tchad)

16. IMPACT D'UN DISPOSITIF DE FORMATION SUR L'INTÉGRATION DES ODD DANS L'ENSEIGNEMENT : ANALYSE DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES D'ENSEIGNANTS AU GABON----------265

ESSONO EBANG Mireille, École Normale Supérieure (Gabon)

17. USAGE DES LANGUES IVOIRIENNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : OBJET ET MOYEN DE COMMUNICATION ----------280

MORIFIÉ Tano Kouakou Frédéric, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO N'da Amenan Nina Lorelle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUAMÉ Ahou Pascaline, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

18. BIOLOGIE ET GÉOLOGIE EN CLASSE DE 4ÈME : ÉTUDE COMPARATIVE DE LA COMPRÉHENSION DES ENSEIGNEMENTS DANS TROIS ÉTABLISSEMENTS DE BONGOR (TCHAD)----------300

NDIGMBAYEL Réoular Urbain, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)

LACHIACBE Zamassing, École Normale Supérieure de Bongor (Tchad)

19. THE TEACHING OF LEXICAL ITEMS TO EFL LEARNERS: A CASE OF FORM I STUDENTS IN LYCÉE PASCAL YOADOUMNADJI OF DOBA AND LYCÉE BERNARD DIKWA GARANDI OF DOBA 1 ----------314

NGAIDANDI Ndikoua, Ph-D, University of Doba (Chad)

TABE Camilla Arundie, Ph-D, University of Maroua (Cameroon)

20. MACHIAVELLIAN TACTICS OF ABUSERS IN FAR AWAY BY CARYL CHURCHILL----------337

Dr. DRAMANE Ouattara, University Felix Houphouet-Boigny of Cocody (Côte d'Ivoire)

21. *LA DOULEUR DU GEANT* DE DIEKOYE OYEYINKA, UNE CHRONIQUE POLITIQUE DU NIGERIA ----------359

SERELE-ZOUA Yagba Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

22. INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : QUELLE CONTRIBUTION DU THÉÂTRE À LA RESOLUTION DU CHÔMAGE DES JEUNES ?----------376

MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)

23. LA SIGNIFIANCE DE LA REPRÉSENTATION DE L'UNIVERS DICTATORIAL DANS *LES QUATRAINS DU DÉGOUT* DE BOTTEY ZADI ZAOUROU ----------398

KONAN Kouakou Gildas, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

24. LE NOUCHI BRODÉ, UNE PRATIQUE LINGUISTIQUE NOVATRICE DANS LES RÉSEAUX ESTUDIANTINS DE CÔTE D'IVOIRE ----------416

N'GATTA Koukoua Etienne, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAME Ahou Pascaline, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

25. TRANSITION ÉCOMOBILITÉ FACE AUX ENJEUX DE LA DURABILITÉ À BOUAKÉ (CENTRE, CÔTE D'IVOIRE) : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES----------435

KOUASSI Kobenan Christian Venance, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)

SANGARE Nouhoun, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)

26. REPRESENTATIONS SOCIALES DU BREUVAGE ALCOOLISE ET DE LA FEMME ALCOOLIQUE EN CONTEXTE RURAL AKAN AU SUD-EST DE LA COTE D'IVOIRE ----------455

ABOUTOU Akpassou Isabelle, Université Pelefero Gon Coulibaly/Korhogo (Côte d'Ivoire)

27. LA REPRÉSENTATION DU VOILE COMME SYMBOLE D'IDENTITÉ DANS *SOUS MON VOILE* DE FATIMATA DIALLO----------478

TOURÉ Bintou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

28. REALISMO EXISTENCIAL Y DIDACTISMO EN LA OBRA *PEPITA JIMÉNEZ* DE JUAN VALERA ----------496

MEDENOU Cossi Basile, Universidad de Abomey-Calavi (Bénin)

29. ETUDE DE L'UTILISATION DES FILMS DOCUMENTAIRES POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ET LEUR ROLE DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL EN REPUBLIQUE DU BENIN ----------515

DOGNON Elavagnon Dorothée, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

30. LE CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (CFCO) : DE LA CONSTRUCTION A L'URBANISATION DU SUD-CONGO (1921-1997) ----------536

MAMPASSI Arnaud Samaura, Université Marien Ngouabo (Congo)

MIEMBAON Georges, Université Marien Ngouabi (Congo)

31. LA SUBVERSION DES FORMES ET L'ÉTIQUE DANS LE CONTE-ROMAN: L 'ESPIONNE DES ANCÊTRES DE WEREWERE LIKING -----556

GUIDENG KERTEMAR Aubin, Université de Doba (Tchad)

MODE Israël, Université de Doba (Tchad)

32. IMPACT DE L'ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE SUR LE RISQUE DE TRANSMISSION DU PALUDISME A DOMICILE DANS LA VILLE DE TIASSALÉ----------579

DELY Iba Dieudonne, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
KARIDIOULA Logbon, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
DOUMBIA Madina, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
SILUE Kigbafori Dieudonne, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Tenena Jean, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KONE Brama, Université Péléforo Gbon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

33. LES CARACTERISTIQUES DE L'EPOPEE DANS LA POESIE FRANÇAISE DU XIXE SIECLE : ETUDE DE QUELQUES POEMES DE BAUDELAIRE ET LECONTE DE LISLE ----------596

NASSOKO Lassana, École Normale Supérieure de Bamako(Mali)

34. LE SENDEM OU SANTEM, UN RITE INITIATIQUE EN PAYS NAWDA (NORD TOGO) A LA CROISEE DES CHEMINS (XVIIIE-XXIE SIECLE) -611

LONGA Banabia, Université de Lomé (Togo)

35. HIERARCHIQUE DIVINE ET PRATIQUES RITUELLES DANS LE PANTHEON *CIRAAMBA* ----------628

Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)

36. REVISITING CONCEPTS OF TECHNICAL AND VOCATIONAL TRAINING FOR PROFESSIONAL INTEGRATION IN BRITISH AND BENINESE CULTURAL AND EDUCATIONAL SYSTEMS ----------648

ABADAMÈ Marcellin, University of Abomey Calavi (Bénin)

37. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT D'ADZOPE, UNE VILLE A L'OMBRE D'ABIDJAN----------669

KOUASSI N'Guessan Gilbert, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)

38. LOGIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DANS UNE SOCIÉTÉ À VOCATION COOPÉRATIVE À SOUBRÉ (CÔTE D'IVOIRE)----------693

N'DA Roseline Gbocho, Université Alassane Ouattara (Côte-d'Ivoire)

39. DIVINING THE THREAD: *FÂ*, TEMPORAL FUGITIVITY, AND COUNTER-NARRATIVE IN KIESE LAYMON'S *LONG DIVISION (2013)* 708

ADJOVI Wilfried Espoir, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

AZON Sènakpon Fortuné, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

40. CONTRIBUTION DES RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS À LA REVITALISATION DES CHAÎNES DE VALEUR AGROALIMENTAIRES LOCALES AU SUD DU TCHAD----------726

KELGUE Salomon, Université de Moundou (Tchad)

ADAMOU Yerima, Université de Moundou (Tchad)

RAMADJI BEGOTO Julien, Université de Moundou (Tchad)

41. BEYOND THE UNIFORM: STRUCTURAL FORCES DRIVING POLICE BRUTALITY IN THE U.S. ----------745

KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-Zerbo (Burkina Faso)
BEGEDOU Komi, Université de Lomé (Togo)
YODA Lalbila Aristide, Université Joseph KI-Zerbo (Burkina Faso)

42. LES PRISE DE PAROLE DES ACTEURS EXTÉRIEURS DANS LES REPORTAGES DES CHAÎNES DE TÉLÉVISION AU CONGO (BRAZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO) ----------765
NDEKE Jonas Charles, Université Marien Ngouabi (Congo)

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

LA REPRÉSENTATION DU VOILE COMME SYMBOLE D'IDENTITÉ DANS *SOUS MON VOILE* DE FATIMATA DIALLO

TOURÉ Bintou
Université Alassane Ouattara
tourebinte5@gmail.com

Résumé : Fatimata Diallo, à travers *Sous mon voile*, révèle la crise de l'identité minoritaire en particulier celle de l'islam. Le personnage de l'œuvre est en proie à des pressions multiformes. Sans emploi, rejeté et rabaissé à l'image de la femme sans liberté, sans pouvoir de décision, elle mène une vie sans protection étatique puisque la laïcité censée protéger est aléatoire à son égard. Cette réflexion souligne le choc entre les valeurs identitaires et étrangères. C'est une interrogation de l'attitude de certaines sociétés occidentales à imposer des modèles de vie à des minorités, en l'occurrence les musulmanes. La peur de la musulmane voilée semble s'intensifier face aux représentations de son identité, de plus en plus associée au terrorisme.

Mots-clés : Voile- Identité- Liberté- Stéréotype- Choc de civilisation- Terrorisme

Abstract: Fatimata Diallo, through "Under My Veil", reveals the crisis of minority identity, particularly that of Islam. The character in the work is subject to multifaceted pressures. Unemployed, rejected, and reduced to the image of a woman without freedom or decision-making power, she leads a life without state protection, as the secularism intended to protect is unpredictable in her case. This reflection highlights the clash between national and foreign values. It questions the attitude of certain Western societies trying to impose life models on minorities, particularly Muslim women. The fear of the veiled Muslim woman seems to intensify in light of the representations of her identity, increasingly associated with terrorism.

Keywords: Veil - Identity - Freedom - Stereotype - Clash of Civilizations – Terrorism

Introduction

Ces dernières décennies, la question du voile musulman a maintes fois été au cœur des débats sociétaux, particulièrement en Occident. Le port du voile par les femmes musulmanes s'impose aujourd'hui, en effet, comme l'un des enjeux les plus controversés dans l'espace public. Ce signe vestimentaire à dimension religieuse, loin

d'être perçu comme un simple choix personnel, tend à être assimilé à une forme de problématique sociale, voire à une criminalisation implicite de leur apparence. Ainsi, la focalisation sur cette pratique semble mettre en mal des notions fondamentales telles que l'identité, l'altérité et les valeurs de la République. Dès lors, les femmes voilées sont progressivement transformées en figures centrales d'un débat vif, passionné et aux contours souvent insaisissables. Elles deviennent ainsi non seulement des sujets de remarques et de polémiques, mais aussi les vecteurs d'une série de représentations et de pratiques perçues comme préoccupantes pour la société. Que le voile permette l'identification ou non de la porteuse, les valeurs sous-jacentes liées aux voiles laissent des connotations déplaisantes qui causent la méconnaissance de « l'identité voilée ». Tiraillée, entre les représentations formatées, justes ou fantasmées, la problématique de la reconnaissance de l'identité voilée est vue comme une rupture avec les principes laïcs dans la société. Cette question qui alimente les débats politiques et juridiques est aussi objet de représentation littéraire. Ainsi, Fatimata Diallo tente, à travers son œuvre *Sous mon voile*, de dégager des voies de dialogue, de la compréhension et de la reconnaissance du voile. Dans une approche postcoloniale et narratologique, cet article vise à montrer comment l'écriture, dans un contexte d'islamophobie grandissante, déconstruit les préjugés pour réhabiliter le port du voile. Trois axes structurent cette analyse. Le premier interroge la perception du voile dans l'imaginaire collectif. Le deuxième analyse la narration comme moyen de déconstruction du voile. Le dernier pose la reconnaissance du voile à travers l'altérité.

1- Le voile dans l'imaginaire collectif : entre stigmatisation et reconnaissance

La question du voile dépasse, de plus en plus, le simple choix vestimentaire pour s'ancrer dans l'imaginaire collectif comme à symbole à débat. Cependant, à travers les époques et les sociétés, il a été chargé de significations multiples allant de la pudeur à la domination ou de la sacralité à la subversion. Dans le contexte contemporain, particulièrement en Europe et en France, le voile est devenu un symbole ambivalent, qui est progressivement passé de signe de piété, de marque

d'altérité culturelle, à une menace supposée pour la laïcité. C'est à ce titre que Joan Wallach Scott rappelle que « le voile est devenu un écran sur lequel sont projetés des images d'étrangeté et des fantasmes de dangerosité » Joan Wallach Scott (2009, p.42). Ainsi, l'imaginaire qui entoure le voile ne se construit pas seulement sur l'expérience des femmes qui le portent, mais aussi sur le regard extérieur qui en façonne les représentations.

1-1 Le voile comme symbole d'altérité

Dans le contexte actuel, le moindre qu'on puisse dire c'est que le voile participe à un processus d'« altérisation » des musulmanes dans les sociétés occidentales contemporaines qui consiste à définir l'autre par sa différence perçue. En effet, dans l'espace public occidental, il est souvent perçu comme une frontière visible entre « nous » et « eux », entre l'identité nationale et l'identité religieuse venue d'ailleurs. Edward Said qui considère que « l'Occident a, fondamentalement, mal représenté l'islam » Edward Said (2003, p.304), montre comment les signes culturels des sociétés orientales ont été exotisés et essentialisés. Dans cette logique, le voile devient un marqueur identitaire figé, symbole d'un monde perçu comme archaïque ou incompatible avec la modernité. Ainsi, dans l'imaginaire collectif français, le voile ne renvoie pas seulement à une pratique religieuse, mais à une « altérité radicale » qui interroge le modèle républicain d'assimilation. À cet effet, le foulard islamique vu comme moyen de visibilisation de la présence musulmane dans l'espace public, bouscule les règles implicites de la visibilité et de l'invisibilité religieuse. Pour Nilüfer Göle (2003, p.45), « le foulard islamique, en rendant visibles des croyances qui avaient été reléguées à la sphère privée, dérange les conventions implicites de l'espace public ». En d'autres termes, le voile devient un signe d'altérité parce qu'il rend manifeste une présence musulmane qui ne se conforme pas au modèle de la neutralité religieuse.

En France, cette altérisation prend une résonance particulière en raison de l'histoire coloniale et du modèle assimilationniste. Le voile rappelle l'héritage de l'Algérie coloniale où la question du voile constituait déjà un champ de bataille

symbolique entre colonisateurs et colonisées. Frantz Fanon (2001, p.47) rappelle qu'« au début, le voile est mécanisme de résistance, mais sa valeur pour le groupe social demeure très forte. On se voile par tradition, par séparation rigide des sexes, mais aussi parce que l'occupant veut dévoiler l'Algérie ». Cette réalité historique trouve aujourd'hui un écho dans les débats contemporains où le voile est encore perçu comme un obstacle à l'intégration et comme le signe d'une communauté qui résisterait à la culture dominante.

Ainsi, le voile fonctionne comme un miroir des peurs collectives. Il n'est pas simplement perçu comme un signe de foi, mais comme le symbole d'une différence. Cette perception du voile est renforcée et amplifiée par les médias et les discours politiques qui en font un enjeu de société disproportionné. Comme le rappelle Abdellali Hajjat (2013, p.190) « La véritable hystérie politique des « élites », observée durant les « affaires du voile » (1989, 1994, 2003-2004, 2010, etc.), favorise l'imprégnation de l'islamophobie dans toutes les couches de la population ». L'imaginaire collectif occidental projette donc sur le voile des représentations qui en font moins un vêtement qu'un objet de séparation, un marqueur d'altérité qui cristallise les tensions identitaires.

1-2 Le voile et la question de l'identité féminine

Dans l'imaginaire collectif, le voile est aussi indissociable de la question de la condition féminine. En Occident, il est souvent interprété comme le signe d'une oppression systématique exercée sur les femmes. Simone de Beauvoir considère que toute société tend à enfermer la femme dans un rôle prescrit par la culture. Ainsi, le voile n'est pas seulement perçu comme un signe religieux, mais associé à la question de la condition féminine. Dans l'imaginaire collectif, il devient l'incarnation visible d'une supposée oppression patriarcale exercée sur les femmes musulmanes. Ce prisme s'inscrit alors dans une tradition de pensée qui associe le corps féminin à des enjeux de contrôle social. Comme le rappelle Simone de Beauvoir (1949, p.24), « la femme est lourdement handicapée. En presque aucun pays son statut légal n'est identique à celui de l'homme et souvent il la désavantage considérablement. Même

lorsque des droits lui sont abstraitement reconnus, une longue habitude empêche qu'ils ne trouvent dans les mœurs leur expression concrète ». Dans cette mesure, le voile apparaît alors, dans les sociétés occidentales, comme l'une des manifestations de cette assignation.

Cependant, cette vision simplificatrice occulte la diversité des expériences vécues par les femmes musulmanes. Certaines revendiquent le port du voile comme une affirmation identitaire et une forme d'émancipation spirituelle. Selon Fadela Amara (2003, p.78), « parmi les filles des cités, on trouve ensuite celles qui jouent leur reconnaissance dans une sorte de repli communautaire et en parles dans un retour identitaire à l'islam ». Dans un article de presse de la revue *Le Monde* (2006, p.26), une femme musulmane portant le voile livre sans détours ses impressions sur la question du voile en Occident, en ces termes :

> On essaie de nous ramener à une vision normative de l'émancipation de la femme. Mais il faut comprendre qu'il n'y a pas qu'un seul mode d'émancipation ! Si on défend la liberté de la femme, il faut lui laisser la liberté de ses choix jusqu'au bout, et ne pas l'imaginer en permanence comme une idiote manipulée par un père, un frère ou l'État saoudien ! Les Français ont trente ans de retard dans la perception du voile.

Certaines, en effet, choisissent de porter le voile par conviction spirituelle, par fidélité à une identité culturelle, ou encore comme un acte de résistance face à un environnement perçu comme stigmatisant. Ainsi, Fadela Amara (2003, p.48) souligne que « de nombreuses jeunes filles, confrontées à l'impossibilité d'assumer leur féminité, le portent surtout comme une armure censée les protéger de l'agressivité masculine. Car de fait, celles qui portent le voile ne se sentent jamais importunées par les garçons ».

Cette tension entre oppression et émancipation traverse les discours sociaux. Pour une partie de l'opinion publique occidentale, le voile reste inséparable d'une image d'infériorité féminine. Comme l'explique Fadela Amara (2003, p.142), « le voile n'est rien d'autre qu'un outil d'oppression issu d'une société patriarcale ». Mais

cette affirmation est contestée par de nombreuses musulmanes qui revendiquent leur droit à l'autodétermination. Elles dénoncent une forme de féminisme paternaliste qui prétend les libérer malgré elles. D'un côté, il alimente un imaginaire d'asservissement, de l'autre, il est revendiqué comme une affirmation identitaire et une appropriation du corps par soi-même. Ainsi le problème ne serait pas que des femmes portent le voile, mais qu'on leur refuse la possibilité d'exprimer leur choix. Les femmes voilées se retrouvent donc piégées entre deux discours qui les dépossèdent. L'un qui les stigmatise et l'autre qui les réduit à des victimes.

Sur le plan historique, le discours sur le voile trouve ses origines dans un discours colonial. Yasmina Foehr-Janssens (2015, pp.173-174) analyse la politique de gouvernance et de domination des britanniques en Inde, où la femme victorienne fut présentée comme l'incarnation de la femme idéale. Ces études soulignent qu'à chaque époque et souvent sous l'Occident rusait toujours pour déformer la culture de l'autre. Pour elle :

> Le féminisme colonial, c'est -à-dire le féminisme utilisé contre d'autres cultures au service du colonialisme s'appuyait sur une série de constrictions différentes conçues pour s'adapter à la culture qu'il s'agissait de soumettre. Le modèle était le même qu'il s'agisse de l'Inde, de l'Afrique ou du monde islamique, mais les contenus étaient à chaque fois différents. (…). Dans le cas du monde islamique, pour le monde chrétien occidental, l'ennemi par excellence depuis les croisades, on se concentrait sur le voile, la séparation des sexes, des questions pour lesquelles on pourrait recourir à un vaste réservoir de préjugés, d'informations fausses et de bigoterie.

C'est ce féminisme colonial qui semble encore être utilisé à l'égard des femmes musulmanes pour indexer l'Islam et dire que ses valeurs emprisonnent sans aucun doute la dignité féminine. Selon Leila Ahmed ce féminisme colonial sur l'Islam le faisait passer pour une religion fondamentaliste avec un système d'oppression sur la séparation des sexes. Le voile par conséquent en était le moyen de cette oppression et séparation de sexes. Leila Ahmed (1992, p.151) affirme que : « De par le voile,

l'argument du sous-développement était trouvé en l'indexant comme oppressive. Seule sa suppression pouvait ouvrir la voie à la civilisation ».

1-3- Le voile comme menace sécuritaire dans l'imaginaire collectif

Dans le discours public contemporain, le voile est de plus en plus associé à une menace sécuritaire. Cette perception repose sur une construction discursive qui fait du voile un signe visible de radicalisation potentielle de celles qui le porte, voire de leur complicité avec le terrorisme. Ainsi, il ne s'agirait plus uniquement d'un vêtement ou d'un symbole religieux, mais d'un marqueur social chargé d'angoisses liées à la sécurité nationale. Pour Fadela Amara (2003, p.78), « le port du voile est devenu pour certains un nouvel argument politique permettant de stigmatiser les musulmans et les banlieues ». Cette stigmatisation s'est accentuée dans le contexte post-11 septembre 2001 et, en France, après les attentats de 2015. Les musulmans deviennent du jour au lendemain des figures suspectes. Dans la mesure où les phénomènes politiques et sociaux sont toujours rapportés à la religion de l'autre, le voile, notamment sous sa forme intégrale (niqab ou burqa), a été médiatisé comme une menace pour l'ordre public. La loi de 2010 en France interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public a été explicitement justifiée par des motifs sécuritaires.

Ce glissement du religieux vers le sécuritaire se manifeste clairement dans le champ politique. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur puis président de la République, a contribué à inscrire la question du voile dans une logique de menace. Dans son discours de 2003 à la mairie de Roubaix, il affirmait que « le voile est un signe d'asservissement » et qu'il représentait une provocation à l'égard de la République. Plus tard, en 2009, il déclarait devant le Congrès de Versailles que « la burqa n'est pas la bienvenue en France » (*Discours de Versailles*, 22 juin 2009). Si l'argument premier semblait lié à l'égalité entre les sexes, il fut rapidement relayé par une justification sécuritaire. Un tel cadrage sécuritaire inscrit le voile dans une logique de suspicion permanente et rend particulièrement difficile son port. Plus qu'un signe de foi, le voile est alors réduit à un marqueur de danger, nourrissant un

imaginaire collectif où l'islam est assimilé à un problème de sécurité. Comment l'auteur a su fictionnaliser cette réalité socio-politique ?

2- Étude des techniques narratives dans *Sous mon voile de* Fatimata Diallo

L'étude du voile dans *Sous mon voile* de Fatimata Diallo requiert une approche qui dépasse la seule dimension sociologique ou politique pour analyser comment la fiction en construit ses représentations. L'approche narratologique permet alors de montrer comment Fatimata Diallo déploie des stratégies discursives pour donner voix aux femmes voilées, leur permettre de s'exprimer de l'intérieur, et ainsi déjouer les clichés de l'imaginaire collectif. Ainsi, le voile n'apparaît pas seulement comme un objet thématique, mais aussi comme un élément structurant du récit, qui influe sur la voix narrative et sur la représentation de l'identité de la femme voilée. Ce récit à la première personne relate les difficultés de l'affirmation de son identité différente dans une société occidentale où les valeurs ne sont pas ancrées dans le religieux. Relatant son expérience personnelle, le pronom personnel de la première personne « je » et ses dérivés « ma », « mon », « mes » sont visibles tout le long du récit.

2-1 Le voile comme moteur d'une intrigue dévoilée

Dans *Sous mon voile*, le voile se déploie comme un signe narratif chargé de tensions. Dans ce récit, le voile n'est pas seulement présenté comme un habit religieux, mais aussi comme un élément déclencheur d'intrigue. La narratrice, en relatant les regards et les réactions suscités par son voile, introduit une série de conflits qui vont structurer le récit. Le voile fonctionne alors, dans ce texte, comme un élément narratif clé qui guide la lecture. Le voile cristallise, en effet, les oppositions entre liberté et contrainte, appartenance et rejet, foi intime et pression sociale. Par exemple, lorsque la narratrice raconte les interrogations ou soupçons que lui valent son voile, l'objet devient un véritable moteur d'événements. Les dialogues avec les proches, les confrontations dans l'espace public, voire les dilemmes intérieurs naissent de ce signe. À ce titre, on peut dire que le voile fonctionne comme un élément qui, au-delà des personnages, contribue à la dynamique de l'action. Ainsi,

le voile ne se limite pas à une simple description vestimentaire, mais il alimente les nœuds narratifs. Chaque prise de parole, chaque scène conflictuelle se construit autour de sa présence ou de son absence, autour du geste de se voiler ou de retirer le voile. Dans cette logique, le voile se donne comme un dispositif narratif qui enclenche, soutient et oriente l'intrigue, révélant sa fonction symbolique comme moteur essentiel du récit.

Dans *Sous mon voile*, le voile constitue le véritable noyau générateur de l'intrigue. L'entrée dans le récit se fait par la découverte et l'appropriation de ce signe religieux qui transforme la trajectoire de la narratrice. En témoigne le passage suivant : « J'ai eu cette envie très forte de porter le voile. Pour une fois ce que savais ce que je voulais » Fatimata Diallo (2015, p.15). Ce passage justifie le fait que l'intrigue se déclenche par une décision intime qui agit comme un point d'origine, à partir duquel s'articulent les tensions et les conflits. Le voile, chez Diallo, est à la fois fonction narrative, par le déclenchement des événements majeurs et indice par le renvoie à des significations multiples dont la foi et la stigmatisation. Ainsi, lorsque l'ami de la narratrice prend ses distances après qu'elle se voile : « du moment où j'ai mis le voile, il a pris ses distances. Il a abandonné tous ses projets pour moi » Fatimata Diallo (2015, p.78), le voile devient le catalyseur d'une rupture affective qui reconfigure le destin du personnage.

Le voile agit donc comme un actant narratif, au sens que Greimas donne à ce terme dans son schéma actantiel. L'université, par exemple, se transforme en lieu de conflit : « Ce prof avait refusé de continuer le cours tant qu'une étudiante voilée serait dans la salle » Fatimata Diallo (2015, p.62). Cet extrait met en évidence le port du voile comme moteur d'une tension entre pouvoir institutionnel et affirmation identitaire. La dynamique narrative du roman repose alors sur une dialectique entre désir personnel (se voiler) et contraintes extérieures (discrimination, rejet). Chaque péripétie trouve sa source dans ce signe vestimentaire, qui fonctionne comme le fil conducteur de l'intrigue. À travers cette construction, Fatimata Diallo fait du voile

non pas un simple objet culturel, mais une instance dramatique centrale, un révélateur des contradictions sociales et un pivot de la progression narrative.

2-2 La voix narrative, une mise en scène de l'expérience du voile

La force du récit de Fatimata Diallo réside dans la voix narrative, qui confère une dimension intime et subjective à l'expérience du voile. L'utilisation du « je » donne accès à l'intériorité de la narratrice, conformément à la notion de focalisation interne définie par Gérard Genette. Fatimata Diallo choisit une narration fortement marquée par l'énonciation personnelle, où le « je » s'impose comme garant d'authenticité et d'immédiateté. Ce qui permet de rendre compte des émotions, hésitations et contradictions vécues par le personnage. Dans ce récit, la voix narrative est celle d'une femme qui vit le voile de l'intérieur, donnant à voir les dilemmes, les émotions et les tensions que suscite son vêtement.

Ainsi, le récit restitue la fragilité et la spontanéité de certaines expériences : « Un jour, à l'université, un ami est venu me serrer la main pour me dire bonjour, j'ai tendu la mienne. J'avais complètement oublié. J'étais confuse. Je lui ai dit : "Prochainement, tu ne me donnes plus la main" » Fatimata Diallo (2015, p.21). Dans ce passage, la narratrice donne à voir un moment d'inattention, révélant le décalage entre les règles intériorisées et certains automatismes. Ce détail apparemment banal devient, par le jeu de la voix narrative, une scène de tension identitaire.

La voix se fait également le lieu d'une revendication dans le récit. Cela se lit dans cette affirmation de la narratrice : « Tant que ce pays ne montrera pas un visage tolérant à l'égard des femmes qui portent le voile » Fatimata Diallo (2015, p.91). Par cette parole de résistance, la narratrice déplace le récit de l'intime vers la reconnaissance et l'acceptation. Son récit se lit alors comme une mise en intrigue de l'expérience vécue, qui permet au sujet de donner sens à son existence. La voix narrative de Fatimata Diallo est aussi marquée par une oscillation entre résignation et affirmation. Ainsi, la narratrice déclare : « J'enlèverai le voile pour travailler » Fatimata Diallo (2015, p.86). Cette phrase met en scène un compromis douloureux, entre l'attachement au signe religieux et les contraintes de l'espace socio-

professionnel. Le récit, loin de lisser les contradictions, expose la complexité de l'expérience, dans un va-et-vient entre subjectivité et discours social. La voix narrative dans *Sous mon voile* n'est pas seulement un instrument de récit, mais un lieu de subjectivation. Elle permet à la narratrice de se dire, de se justifier et de se légitimer dans un contexte de suspicion. La mise en scène de l'expérience intime devient ainsi une stratégie narrative qui confère au voile toute sa densité sémiotique. La narratrice transforme donc son récit en un espace de mise en scène de l'expérience vécue. Par ses retours réflexifs, elle construit une voix qui oscille entre justification/revendication et entre fragilité/résistance. L'écriture devient alors une forme de dévoilement paradoxal où, sous le voile matériel, le texte fait entendre une voix qui se libère, qui témoigne et qui s'affirme. Cette construction narrative souligne que le voile n'est pas seulement un objet perçu de l'extérieur, mais une expérience sensible et intime.

2-3 Espace, temporalité et mémoire du voile

Dans *Sous mon voile*, le récit construit des lieux contrastés, entre autres la maison, l'école, la rue, les institutions. Chacun de ces espaces se présente comme un champ de tension, où le voile est soit reconnu et accepté, soit contesté et stigmatisé. Dans la perspective actantielle de Greimas, ces espaces fonctionnent comme des « adjuvants » ou des « opposants » dans le parcours du sujet. La maison lieu de la cellule familiale est un lieu protecteur, où le voile est accepté, un espace d'adjuvant. Mais dès que la narratrice entre dans l'école ou l'espace public, le voile devient source de confrontation. Ces espaces agissent alors comme des opposants. L'espace est donc loin d'être neutre dans le récit car il configure la manière dont le voile est perçu et vécu. Dans le récit de Fatimata Diallo, le voile révèle les logiques de pouvoir inscrites dans les espaces. Ainsi, l'espace dans *Sous mon voile* devient un véritable champ narratif où se rejoue l'affrontement entre adjuvants et opposants. L'école, la rue, les institutions ne sont pas seulement des décors, mais des instances dramatiques qui participent à la construction du conflit narratif. Le voile apparaît alors comme un signe qui divise et qui délimite les espaces d'appartenance ou d'exclusion.

Le récit de Fatimata Diallo montre donc une géographie narrative où les espaces fonctionnent comme adjuvants ou opposants dans l'expérience du voile. L'espace domestique, les cercles amicaux ou les milieux religieux apparaissent souvent comme des lieux de soutien. Ainsi, lorsqu'elle raconte : « J'ai demandé autour de moi […] Ils m'ont encouragée à faire le changement » Fatimata Diallo (2015, p.19), la narratrice inscrit sa décision dans un espace relationnel adjuvant.

Mais à l'opposé, d'autres espaces deviennent hostiles. L'université, par exemple, est décrite comme un lieu de confrontation : « Ce prof avait refusé de continuer le cours tant qu'une étudiante voilée serait dans la salle » Fatimata Diallo (2015, p.62). Cet épisode dramatise l'espace académique en espace d'opposition, où le voile devient un obstacle à la transmission du savoir. Chez Fatimata Diallo, il est produit par des rapports de pouvoir qui valident ou invalident la présence du voile. De même, le marché du travail apparaît comme un espace d'exclusion : « Pour moi, c'est clair : je ne trouve pas de boulot parce que je porte le voile » Fatimata Diallo (2015, p.81). Le voile transforme l'espace économique en un champ d'opposants, où l'accès est limité et où la discrimination redéfinit les trajectoires. De même, l'ami qui s'éloigne après le port du voile (p.78) matérialiste comment l'espace affectif peut basculer du soutien à l'opposition. Ainsi, l'espace dans *Sous mon voile* n'est pas un simple décor mais une instance dramatique, construite par la tension entre adjuvants (amis, famille, foi) et opposants (institutions, travail, figures d'autorité). Dans ce jeu actantiel, le voile se situe au centre, révélant les fractures d'une société qui oscille entre tolérance et rejet.

La temporalité du récit dans *Sous mon voile* met en relief la mémoire personnelle et collective associée au voile. Le texte est structuré par des allers-retours entre présent de l'énonciation et souvenirs passés. Cette esthétique particulière donne l'effet d'un tissage temporel significatif au texte. Selon Genette, la temporalité narrative se joue dans les rapports entre ordre, durée et fréquence. Ici, l'ordre narratif est souvent perturbé par des analepses qui permettent de rappeler les premières expériences de la narratrice avec le voile, notamment les tensions vécues à l'école ou

dans la famille. Dans un extrait, la narratrice raconte sa souffrance morale, psychologique et physique sous le voile en ces termes : « Avant mon changement, il me disait qu'il avait de tas de projets pour moi, qu'il allait me pistonner pur avoir un boulot, il voulait me gâter. Et du moment où j'ai mis le voile, il a pris ses distances. Il a abandonné tous ses projets pour moi » Fatimata Diallo (2015, p.78). Le voile devient ainsi un vecteur mémoriel dans la mesure où il renvoie à une histoire personnelle mais aussi à une mémoire culturelle et religieuse. L'acte de se voiler ou de se dévoiler est immédiatement chargé d'un poids temporel. Dans le récit de Fatimata Diallo, le voile fonctionne donc comme un lieu de mémoire, où se cristallisent les expériences de marginalisation et de résistance.

La temporalité du texte met également en évidence le caractère processuel de l'expérience du voile. Ce n'est pas une identité figée, mais une trajectoire, marquée par des hésitations, des ruptures et des réappropriations. Dans le récit, le voile n'est pas toujours le même, sa signification change au fil du temps, en fonction des contextes et des épreuves traversées. Par ce jeu sur la temporalité et la mémoire, Fatimata Diallo inscrit le voile dans une dynamique narrative où le passé éclaire le présent et où l'avenir reste ouvert. Ainsi, la narratrice raconte : « J'ai demandé autour de moi aux amis que je venais de me faire à la fac, Kadiatou et Amadou, s'il était obligatoire que la femme se couvre et ce qu'ils en pensaient si je me voilais. Ils m'ont dit que c'était bien si ma foi avait atteint ce niveau. Ils m'ont encouragée à faire le changement » Fatimata Diallo (2015, p.19). Ce souvenir fondateur inscrit la décision dans une temporalité dialogique, faite de conseils et d'encouragements. Le port du voile est alors présenté comme un moment charnière de sa vie.

Mais cette temporalité est aussi marquée par les ruptures sociales que le voile entraîne : « Pour moi, c'est clair : je ne trouve pas de boulot parce que je porte le voile. Ces derniers mois, j'ai vu que je n'étais pas la seule à avoir du mal à trouver un job » Fatimata Diallo (2015, p.81). Le temps du récit articule, dans ce passage, l'histoire individuelle à une expérience collective, celle des femmes voilées confrontées aux discriminations. Le voile, dans le récit de Diallo, devient ce lieu

concret où se condensent les injustices vécues et partagées. Il ne s'agit pas d'un état figé, mais d'un cheminement, marqué par des hésitations, des réajustements et parfois des compromis : « J'enlèverai le voile pour travailler » Fatimata Diallo (2015, p.86). Ce futur projeté souligne que la temporalité du voile est évolutive, susceptible de transformation en fonction des contextes. Ainsi, la narration articule le voile à une mémoire intime et collective. Le voile apparaît alors comme une expérience située dans le temps, qui garde les traces du passé tout en étant orientée vers un avenir incertain.

3-Vers une reconnaissance de la différence : une œuvre au service du dialogue

En essayant de s'affirmer au milieu de la pluralité malgré les difficultés dans son environnement, Fatimata voudrait se faire accepter avec toute son identité. L'œuvre à travers l'histoire racontée voudrait la reconnaissance de ce qui est différent en mettant en avant le dialogue. Ainsi, s'y profile la déconstruction des stéréotypes à travers la littérature pour une éthique de l'écoute et de la compréhension.

3-1 -Le texte comme outil de déconstruction des stéréotypes

L'œuvre de Fatimata Diallo dévoile les réalités méconnues de la situation des voilées. Le texte renverse les considérations déformées répandues autour du voile. En premier lieu, il révèle la culture des femmes sous le voile qui ne sont pas ignorantes des réalités sociales. En second lieu, il laisse entrevoir la dimension humaniste, engagée de ces femmes. Les femmes seraient double-victime : victime de la loi qui fait d'elles des « incarcérées », et des hommes musulmans qui les dominent.

Le plus grave, est la détérioration de la dignité de ces femmes à travers la loi prétendue « protectrice », qui devient agressive en les exposant. La France, pays de la liberté serait incapable d'en assurer à ces femmes musulmanes. Cette œuvre montre que les femmes voilées ne refuseraient pas la collaboration, l'insertion mais ce sont les préjugés établis et l'intolérance démocratique qui obstruent la voie à leur reconnaissance : « Tant que ce pays ne montrera pas un visage tolérant à l'égard des femmes qui portent le voile. » Fatimata Diallo (2015, p.91)

3-2- La place de la littérature dans le combat contre les discriminations

À travers cette histoire personnelle, l'auteur mène le combat contre les discriminations rencontrées par leur identité. Des réalités tristes qu'elle partage par le biais de ce roman, qui devient un témoin vivant de l'existence complexe des femmes voilées. Ainsi, la littérature se révèle comme une voie d'expression et de liberté pour les discriminés en mettant en relief les réalités méconnues, en renversant le regard de la société sur un problème où la parole est peu donnée aux concernées que sont les femmes en voile. Grâce à la littérature, Fatimata Diallo traite progressivement de tout ce qui rend le voile en un point de tension. La pression sociale, le délaissement des siens, la pression juridique et l'obtention de travail. Toute une pression qui impose le délaissement de l'identité au sein de la majorité. Une difficulté d'acceptation, de réalisation de l'identité minoritaire. En faisant cette dénonciation des discriminations à l'égard de la minorité et en renversant les représentations sociales répandues.

Fatimata Diallo en travaillant dans une maison de retraite et en s'occupant d'enfant blancs bien qu'étant voilée et noire prouve sans discussion que les voilées ne sont pas toujours les racistes fermées à la cohésion et à la communication sociale. De même le problème du voile avec la laïcité se perçoit dans ses offres d'emploi. Les employeurs parfois, ne voudraient pas avoir de contact avec la voilée. Sa participation serait rejetée. Tout un désintérêt à l'égard de sa personne se ressent dans ses offres d'emploi. Malgré leur dévouement et celui des autres, les voilées n'auraient pas de suite favorable dans leur demande d'emploi. « Pour moi, c'est clair : je ne trouve pas de boulot parce que je porte le voile. Ces derniers mois, j'ai vu que je n'étais pas la seule à avoir du mal à trouver un job » Fatimata Diallo (2015, p.81).

Difficile de ne pas pouvoir profiter de tous ses efforts universitaires pour obtenir un travail et être sans boulot. Une grande pression psychologique poussant la voilée à enlever son voile pour être correcte, considérée et reconnue. Enlever cet habit bizarre, incorrect qui réduirait ses chances sociales. Il faudrait opter pour l'imitation, la ressemblance des autres identités. Ce pourquoi certaines finissent par enlever le

voile pour avoir des jobs : « Elle enlève le voile dès qu'elle s'assied derrière la caisse » Fatimata Diallo (2015, p.86). Fatimata pense à faire pareil face à cette situation inchangée : « J'enlèverai le voile pour travailler » Fatimata Diallo (2015, p.86). Enlever le voile contre son gré pour travailler et après le remettre semble lui faire de la peine car la société ne saurait collaborer avec une voilée. Se résigner à se confondre dans la masse en épousant la manière des autres afin d'avoir une place pour son épanouissement.

3-3 Vers une éthique de l'écoute et de la compréhension de l'autre

Écouter c'est tenter de comprendre la différence de l'autre afin de réduire ou dissiper les peurs dans un climat de tolérance et de respect. C'est pourquoi Fatimata aborde les problèmes essentiels de l'identité des voilées. En effet, ce n'est pas seulement les difficultés rencontrées qu'elle aborde, mais la question du choix, de la liberté, de l'humanisme des voilées. Son expérience personnelle, son cheminement dans le port du voile permettent de comprendre que le port du voile n'est pas un fait imposé mais relève de recherches religieuses et du consentement personnel. En utilisant ce canal romanesque, Fatimata voudrait se faire écouter afin d'ouvrir la voie à la compréhension de l'autre. Des voies/voix indispensables à la réalisation de l'altérité. Selon elle, la France qui est responsable de la cohabitation des identités, devrait éviter que la haine, la marginalisation ne naissent entre les citoyens. C'est à la France d'unir, de trouver un point de vue conciliateur entre les identités et de ne pas mettre en marge une identité. Ainsi, la cohabitation sera toujours difficile « Tant que ce pays ne montrera pas un visage tolérant à l'égard des femmes qui portent le voile » Fatimata Diallo (2015, p.90).

Pour la voilée, la protection et la liberté de circulation sont le devoir de la république. En effet, celle-ci doit pouvoir les défendre en permettant la réalisation sociale et intellectuelle des voilées et non prôner le dévoilement des femmes comme la clé du bonheur. C'est comme si la république obligeait les voilées à se fondre dans la masse. Fatimata Diallo affirme que : « France pays de liberté », je n'y crois plus » Fatimata Diallo (2015, p. 91).

Conclusion

L'analyse narratologique et postcoloniale de *Sous mon voile* de Fatimata Diallo révèle que le voile, loin d'être un simple accessoire vestimentaire, se constitue en véritable symbole identitaire au cœur de l'économie textuelle. Par la fonction symbolique qui en fait un moteur d'intrigue, l'autrice déploie une stratégie d'écriture où l'élément vestimentaire devient un objet narratif, catalyseur de tensions entre appartenance, subjectivation et marginalisation. La voix narrative déconstruit l'image homogène du voile imposée par l'imaginaire collectif, tout en restituant à la femme musulmane sa capacité d'énonciation et d'autodétermination. La temporalité du récit, qui articule mémoire personnelle et mémoire collective, inscrit le voile dans une perspective postcoloniale. Il est le lieu où s'affrontent héritages culturels, contraintes sociales et résistances à l'hégémonie occidentale. Enfin, l'espace narratif, divisé entre adjuvants et opposants au port du voile, dessine une cartographie de rapports de force sociaux et politiques, qui met en évidence les logiques de domination mais aussi les espaces de résilience. L'œuvre de Fatimata Diallo est la preuve de la marginalisation que vivent les musulmanes voilées. L'approche croisée de la narratologie et de la théorie postcoloniale dans *Sous mon voile* déconstruit la réduction du voile à une simple manifestation d'oppression ou à une menace sécuritaire. Au contraire, Fatimata Diallo construit une esthétique de la complexité, où le voile fonctionne comme une réalité polysémique qui combine identité intime et publique, contrainte et affirmation. Cela traduit la force du texte qui montre que les récits littéraires participent à la redéfinition des représentations culturelles. Ainsi, l'œuvre contribue à une meilleure compréhension de la dynamique identitaire dans un contexte postcolonial où le voile reste un enjeu de débat, mais aussi un espace de réappropriation et de subjectivation.

Bibliographie

AMARA Fadela (2003), *Ni Putes Ni Soumises*, Paris, La Découverte.

DE BEAUVOIR Simone (1949), *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard.

DIALLO Fatimata (2015), *Sous mon voile*, Paris, imprim'vert.

FANON Frantz (2001), *L'An V de la révolution algérienne*, Paris, La Découverte.

GÖLE Nilüfer (2003), *Musulmanes et modernes*, Paris, La Découverte.

HAJJAT Abdellali (2013), *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Éditions Amsterdam.

SAÏD Edward (2003), *L'Orientalisme : L'orient créé par l'occident*, Paris, Seuil.

SCOTT Joan Wallach (2009), *La politique du voile*, Paris, Éditions Amsterdam.

YASMINA Foehr-Janssens, Silvia Naef, Aline Schlaepfer (2015), *Voile, corps et pudeur, approches historiques et anthropologiques*, Genève, Labor et Fides.